

LETTRÉ DU CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DU POI

Madame, Monsieur,

Cher camarade,

Le congrès départemental du POI s'adresse à vous pour vous alerter :

**DANS LE SILENCE LE PLUS COMPLET DES MÉDIAS ET DE TOUS LES PARTIS,
LE GOUVERNEMENT SARKOZY EST EN TRAIN DE RÉFORMER LA CONSTITUTION.**

⇒ **En quoi consiste cette réforme ?** Il s'agit d'inscrire dans la constitution l'obligation de réduire les déficits publics : ceux du budget de l'État des collectivités locales, de la Sécurité Sociale et des régimes de retraites publics ou privés.

⇒ **C'est la rigueur qui devient constitutionnelle :** supprimer les lits dans les hôpitaux, les postes dans l'Éducation Nationale, bloquer les salaires des fonctionnaires, réduire les prestations de la Sécurité Sociale deviendra une obligation pour tout gouvernement. Augmenter les impôts locaux ou privatiser les services publics deviendra obligatoire pour les communes et les départements. Nous serons tous frappés en tant qu'usagers des services publics.

⇒ **Quand va-t-elle être votée ?** Elle est en discussion à l'Assemblée Nationale depuis le 3 mai, elle sera ensuite discutée au Sénat puis présentée au Congrès début juillet.

⇒ **Que fait la gauche ?** Au lieu d'alerter l'opinion, les députés de gauche ont présenté des amendements, tout en annonçant qu'ils voteront contre.

⇒ **Peut-elle être adoptée ?** Au congrès il faut une majorité de 60 %. Le gouvernement Sarkozy n'a pas cette majorité, mais il suffit que quelques députés de gauche votent oui, comme ça été le cas pour l'adoption du traité de Lisbonne en 2008.

⇒ **Peut-elle être mise en échec ?** Oui à condition de faire un maximum de publicité à cette opération, qui ne peut réussir que dans le secret, utilisé pour empêcher les citoyens de se mobiliser contre.

À l'issue d'une campagne de signatures à l'initiative du POI contre l'augmentation des impôts locaux, deux délégations ont été reçues les 6 et 28 Avril, respectivement par Raphael Nisand, maire PS de Schiltigheim, et par Alain Fontanel adjoint aux finances de la CUS. M. Nisand nous a répondu qu'il était contre la réforme de la Constitution mais qu'il considérait nécessaire d'augmenter les impôts locaux. Alain Fontanel a répondu qu'il "espérait" que les députés et sénateurs voteraient "d'une seule voix" contre la réforme constitutionnelle, mais qu'il jugeait nécessaire de privatiser les services publics et notamment les bains municipaux. Pour l'un comme pour l'autre, pas question de rétablir les abattements fiscaux sur la taxe d'habitation, dont les élus socialistes ont voté la suppression avec la majorité UMP au Conseil Général. ↪

NUL DOUTE QUE SI CETTE RÉFORME PASSAIT, LES UNS COMME LES AUTRES S'EN SERVIRAIENT COMME D'UN ARGUMENT INCONTOURNABLE POUR AGGRAVER LEUR POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ ET DE DESTRUCTION DES SERVICES PUBLICS AU NIVEAU LOCAL COMME AU NIVEAU NATIONAL.

C'est pourquoi nous vous proposons :

- ⇒ D'informer autour de vous vos amis, vos voisins, vos collègues de travail en diffusant cette lettre.
- ⇒ De faire signer autour de vous l'appel contre la révision constitutionnelle qui a déjà reçu plus de 200 signatures dans le Bas-Rhin et plus de 17 000 dans tout le pays.
- ⇒ De lire le journal **Informations Ouvrières**, qui fait le point chaque semaine sur la campagne contre la révision constitutionnelle.
- ⇒ **Nous vous proposons aussi de nous rencontrer pour organiser ensemble cette campagne de mobilisation de l'opinion.**

**NE LAISSONS PAS SARKOZY FAIRE SON MAUVAIS COUP !
NON À LA RIGUEUR ! NON À LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE !**

Strasbourg, le 7 mai 2011

Appel contre le projet de réforme constitutionnelle

La défense de nos services publics, de la Sécurité Sociale, de la démocratie exige de dire non au projet de réforme Constitutionnelle de Sarkozy qui veut inscrire dans la Constitution le respect des équilibres budgétaires, c'est-à-dire l'instauration permanente de la rigueur.

La défense de la démocratie exige que, sous aucune forme, les besoins du peuple et les conquêtes sociales collectives ne soient soumis aux politiques de réduction des déficits publics dictées et imposées par l'Union européenne.

Je m'associe à cet appel :

Nom-Prénom	Adresse	Tél. - Email	Signature

**Pour tout contact : POI - Fédération du Bas-Rhin :
10 rue des Francs-Bourgeois, 67000 STRASBOURG ; Courriel : poi67@laposte.net**